AVERTISSEMENTS AGRICOLES

J0

DLP 31-7-69 951226

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 5 AU BULLETIN N° 106 de JUILLET 1969 — 28 juillet/N° 29

VIGNE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou : La période sèche que nous traversons depuis la mi-juillet a freiné l'évolution de la maladie. Les foyers existants sont cependant susceptibles de reprendre vigueur à la faveur de n'importe quelle pluie. Il convient donc de rester vigilant et de poursuivre la protection de l'ensemble du vignoble. En cas d'orage, surtout accompagné de grêle, il convient d'appliquer sans attendre un nouveau traitement.

INFORMATIONS.-

Oïdium : La présence de petits foyers a été observée localement sur chardonnay. Il convient donc de poursuivre les applications à base de soufre.

Araignées rouges - Araignées jaunes : Surveiller les pullulations de la génération estivale et intervenir éventuellement à l'aide d'un produit adapté à l'état du parasite. Préférer les acaricides spécifiques aux produits "systémiques".

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre : Malgré les hautes températures dernièrement enregistrées le mildiou est resté très actif à cause des brouillards matinaux.

La période orageuse qui a débuté le 24 juillet doit donc amener des sorties importantes de nouvelles taches dès la fin du mois.

De ce fait :

- dans toutes les cultures de consommation où des taches de mildiou assez fréquentes (en moyenne 1 tache par pied) se remarquent actuellement, il est conseillé de défaner dès que possible. Le risque de maintenir la végétation ne doit être pris que pour des cultures tardives n'ayant pas acquis un rendement suffisant.

- dans les cultures peu atteintes la protection doit être soigneusement maintenue. Pour la fin du mois les cultures doivent être parfaitement traitées.

Les variétés féculières doivent également bénéficier d'une protection soutenue.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

R. PARIS - A. GODIN.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE"

J. DELATTRE.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P292